



Les écosystèmes procurent de nombreux services dits services écologiques ou services écosystémiques. Certains étant vitaux pour la vie (comme la pollinisation), ils sont généralement classés comme bien commun et/ou bien public.

L'organisation du territoire doit donc prendre en compte le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes en prenant soin notamment d'assurer une continuité entre les trames vertes et bleues.

Fiche technique Objectif Climat 2030



TVB et services écosystémiques

❖ Trame verte et bleue (TVB)

La trame verte et bleue se caractérise par les continuités écologiques terrestres et/ou aquatiques. Elle est constituée par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. La trame verte se caractérise par des formations végétales alors que la trame bleue se caractérise par des cours d'eau, canaux, zones humides... Les deux trames sont souvent liées entre elles.

❖ Réservoir biologique

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (zone de repos, de reproduction, aire de nourrissage, etc.) et les habitats naturels peuvent avoir toute leur fonctionnalité en ayant notamment une taille suffisante.

Pour aller plus loin : <http://www.trameverteetbleue.fr>

❖ Corridor écologique

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Les corridors écologiques peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers.

Pour aller plus loin : <http://www.trameverteetbleue.fr>

Il existe des sous trames : zone humide, milieux ouverts, lande, forestière, aquatique.

❖ Trame noire

Ce sont les zones sans pollutions lumineuses la nuit. Cette trame est moins connue et moins prise en compte dans les documents d'urbanisme, alors qu'une majorité des espèces animales sont nocturnes.

❖ Trame brune

Trame liée au sol. Elle permet de prendre en considération les nombreux insectes et animaux ayant tout ou partie de leur cycle de vie se déroulant dans le sol.

❖ Le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique)

Il recense sur un atlas cartographique les continuités écologiques et propose un plan d'action pour les restaurer ou les préserver.

Le saviez-vous ?

La fourniture de services écosystémiques par les milieux dépend de la qualité de conservation de ces derniers.

Une zone humide peut être un puissant puit de carbone si elle est en bon état de conservation, mais émettre des gaz à effets de serre (NOX) si elle est dégradée.

La présence/absence des éléments de la TVB et leur état de conservation sont donc à prendre en compte.

❖ TVB dans les documents d'urbanismes :

La notion de TVB est introduite dans le code de l'environnement en 2009 afin de réduire la fragmentation des habitats. Cette politique se décline à l'échelle nationale (Orientation Nationale pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques), ainsi qu'à l'échelle régionale via le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) qui recense sur un atlas cartographique les trames vertes et bleues et propose un plan d'action pour les restaurer ou les préserver.

À l'échelle locale, les documents type PLU (Plan Local d'Urbanisme) et SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) doivent prendre en compte la TVB. Des TVB locales à l'échelle des Pays et des agglomérations ont été déclinées en région Centre-Val de Loire.

❖ Biodiversité / Écosystème

La biodiversité est l'ensemble des espèces vivantes. La biodiversité englobe la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes.

Un écosystème est défini comme un ensemble d'êtres vivants qui interagissent au sein du milieu naturel dans lequel ils vivent et dont l'ensemble constitue une unité écologique fonctionnelle dans un espace délimité. Il peut être décrit selon : un espace délimité, les composantes vivantes caractéristiques (habitat naturel, espèces...), un environnement abiotique (température, climat, pression atmosphérique) et les interactions qui ont lieu dans cet espace.

❖ Fonction des écosystèmes

Services écosystémiques : c'est une vision anthropique de ce que la nature peut fournir puisqu'il s'agit de biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement pour assurer leur bien-être.

On retrouve **4 types de services** :

- **Les services d'approvisionnement** : les produits obtenus des écosystèmes comme par exemple la nourriture, l'eau douce, les fibres, les combustibles, des molécules pharmaceutiques

- **Les services de régulation** : ce sont les bénéfices tirés des régulations qui ont lieu dans les écosystèmes, comme l'épuration de l'eau par les bactéries, la régulation des ravageurs par les prédateurs, la régulation des maladies, la régulation climatique, la pollinisation

- **Les services culturels** : ce sont les bénéfices non matériels que l'on peut tirer des écosystèmes de types récréatifs (loisirs, tourisme...), patrimoniales ou spirituelles (inspiration, valeurs spirituelles ou religieuses...)

- **Les services de soutien** : ce sont les services sans lesquels les autres services n'existeraient pas. Ce sont des processus naturels (cycle de l'eau, formation des sols, photosynthèse...).

Exemples des zones humides dans la régulation hydrologique et épuration des milieux :

Les milieux humides jouent le rôle de réservoir naturel et contribuent à la **prévention des inondations**. Par leur capacité de rétention de l'eau, les milieux humides diminuent l'intensité des crues, et, à l'inverse, **soutiennent les débits** des cours d'eau en période d'étiage (basses eaux). Les zones humides jouent également un rôle dans la **stabilisation et la protection des sols** : la végétation, adaptée à ce type de milieu fixe les berges, les rivages, **limitant l'érosion**. En bon état de conservation, elles assurent également un rôle **d'épuration des eaux** et de **captage de carbone**.

Pour aller plus loin : <http://www.zones-humides.org/>

